

INFOS PERRIGNY

DÉCEMBRE 2025 • n° 135 • www.perrigny.fr

Le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux

Samedi 10 Janvier 2026
à 11h Salle Polyvalente de Perrigny

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie qui se clôturera par le verre de l'amitié

A.D.M.R. - mdsperrigny@admrperrigny.fede89.admr.org - **Secrétariat** : 8 chemin des Coulemines PERRIGNY - 03.86.46.61.80 • **ASSOCIATION TENNIS PERRIGNY** - atp89000@gmail.com - **M. TOUSSAINT Michel** - 06.07.30.71.14 • **CHASSE** - trolle.arlette@orange.fr - **M. PREVOST Jacki** - 21 rue des Vendanges PERRIGNY - 06.75.69.91.79 - 06.15.94.72.85 • **CHORALE** "Au temps de l'Escale" - jeanguy.begue@orange.fr - **M. BEGUE Jean-Guy** • **CLUB VIVRE ENSEMBLE** - jacques.bounon@orange.fr - **Mme BOUNON Claudette** - 03.86.46.13.40 - 06.07.89.48.56 • **COMITE DES FETES** - **Mme SACCHELLI Lucette** - 06.85.81.99.94 • **ESPRIT SPORT 89** - contact.emarquez@gmail.com - **Emmanuel MARQUEZ** - 06.03.69.46.97 • **GOSPEL FOR EVER** - gospelforever89@gmail.com • **LES BREANDES (foot à 7)** - lesbreandes@gmail.com - **M. CITRAS Benjamin** - 06.67.48.10.74 • **LES MINIPOUSS** - lesminipouss.perrigny@gmail.com - **Mme KAUTZMANN Vanessa** - 06.68.93.99.03 • **PARENTS D'ÉLÈVES** - perrignyapeep@gmail.com - **M. DELAPORTE Noël** - 07.80.23.02.14 • **PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (P.A.D.)** - association.pad@gmail.com - **Mme RIGOLET Lucie** - *Tel vide grenier* - 06.95.37.44.93 - **Infos Gym** - **Cécile TREMBLAY** - 06.78.15.60.62 • **PERRIGNY CYCLISME** - nuleurope@gmail.com - **M. MOCQUERY Christian** - 06.07.42.35.73 • **PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70** - vivie.du@laposte.net - **Mme DUROT Sylvie** - 07.80.35.95.38 • **SOURIS A LA VIE** - sourisalavie89@live.fr - **Mme MIGEVANT Françoise** - 03.86.46.85.12 • **US PERRIGNY (GYM et TAI-CHI)** - christinebadaire@yahoo.fr - **Mme BADAIRE Christine** - 06.16.89.25.96 - **Mme WAGNER Nathalie** - 06.08.85.44.96 • **YOGA** - yoga.perrigny@orange.fr - **M. TRUMEAU Sébastien** - 03.86.46.10.72

LE MOT DU MAIRE



Chères habitantes,
chers habitants,

Le 20 novembre dernier, nous avons accueilli le conseil communautaire de l'Auxerrois. Plus de 50 points à l'ordre du jour et 5 heures de débat. Aussi, ces séances délocalisées permettent de mettre en lumière les communes. J'étais d'autant plus touché que cela faisait 14 ans que Perrigny n'avait pas eu l'honneur d'accueillir cette assemblée.

C'était pour moi l'occasion de présenter notre commune et j'ai toujours une grande fierté à évoquer Perrigny, village de cœur et de mes racines.

Perrigny a de nombreux atouts notamment géographiques et paysagers. Tout d'abord, Perrigny a su garder son caractère authentique de village, en partie grâce à la conservation de sa ceinture verte, qui forme une coupure entre l'espace rural et le tissu urbain d'Auxerre.

Nous assumons pleinement notre position périurbaine stratégique puisque nous bénéficions, dans un rayon de 10 minutes, de toutes les commodités essentielles : des commerces de proximité, des zones commerciales, des centres-villes d'Auxerre, Saint-Georges, Monéteau, et aussi l'accès rapide à l'hôpital, l'Autoroute A6, la gare SNCF et même l'aéroport de Branches.

Pour nous déplacer, nous avons des axes routiers importants, un réseau de bus urbain et des vélos en libre service avec un maillage de cheminements doux appréciés, qui peu à peu prend forme.

Sans oublier le côté nature, forestier, agricole et la vallée du ru de Baulche, prisés par de nombreux randonneurs, vététistes et pêcheurs... Perrigny avec ses 1260 hectares est à la fois un village rural et urbain, avec une multitude d'activités pour s'y plaire.

Perrigny, c'est aussi 1250 Patriniaciens dont certains ont su apporter un dynamisme constant au niveau associatif culturel et sportif. Ce qui n'en fait pas un village dortoir !

Côté projets, ils sont nombreux et je citerai les 2 les plus engagés.

Celui d'un écoquartier entre le centre bourg et les Bréandes qui apportera un habitat plus durable et plus écologique. Et le projet de rond-point au carrefour de la RD31 et RD158 qui lui, apportera de la fluidité au trafic routier, projet co-financé pour moitié par le Conseil Départemental.

Lors de cette assemblée, j'ai tenu à remercier très sincèrement mon adjointe Sylvie PREAU qui a représenté assidûment la commune de Perrigny au sein du conseil communautaire tout au long de ces 6 années.

Je vous souhaite de partager des moments joyeux et conviviaux pour ces fêtes de fin d'année. Bon Noël à tous.

Emmanuel CHANUT, Le Maire

BILAN DU 12 JUILLET

Une soirée du 12 juillet pleine d'énergie à Perrigny ! Ce rendez-vous annuel a une nouvelle fois rassemblé petits et grands, associations, habitants et la municipalité. Tous ont partagé des jeux pour tous les âges, les stands de restauration, sucrés comme salés et la traditionnelle retraite aux flambeaux à l'ambiance musicale. Comme chaque année, le final a été donné par un feu d'artifice qui a illuminé le ciel. La municipalité adresse un grand merci aux bénévoles, aux agents communaux et aux élus qui œuvrent chaque année à la réussite de cet événement incontournable. Une énergie collective qui fait du bien.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Sous un soleil radieux, en ce 11 novembre 2025, le maire Emmanuel Chanut, accompagné des habitants de Perrigny et de nombreux élèves des écoles, a commémoré l'armistice de la Première Guerre mondiale. Cette date symbolique marque la fin des combats de 1914-1918. Lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire a rendu hommage aux soldats de cette guerre ainsi qu'à

tous ceux tombés pour la France jusqu'à aujourd'hui. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux Morts. L'assistance a ensuite observé une minute de silence suivie de l'hymne national, La Marseillaise, entonné par tous. La commémoration s'est conclue par un moment convivial autour du verre de l'amitié, servi dans la salle des mariages.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025



Comme chaque année, le jury communal a sillonné les rues de notre village cet été, feuille de notation et appareil photo en mains, afin d'admirer les jardins des candidats passionnés par les fleurs et soucieux de rendre agréable leur environnement et notre village.

Après avoir mis en commun nos notes et appréciations, le classement est le suivant :

- 1^{er} : Mme FROMONT Roelofje
- 2^{ème} : M. GASSIEN Jean-Roland
- 3^{ème} : Mme FEVRE Annie
- 4^{ème} : M. CALMUS Jean

Nous remercions également tous les autres candidats qui contribuent à rendre notre cadre de vie plus agréable : Mrs et Mmes Berrouet, Bounon, Gabuet, Lécollé, Mengual, sans oublier les « hors concours » : M. Goupy et Mme Fauvernier.

Nous vous donnons rendez-vous le 10 janvier 2026 où une récompense sera remise à chacun lors de la cérémonie des vœux du Maire.

REPAS DES AÎNÉS



C'est toujours avec autant de plaisir que nos aînés se sont retrouvés le 12 octobre dans la salle polyvalente pour partager un moment festif autour d'un repas, concocté et servi par Stéphane CAMU et son équipe. Ils étaient un peu plus de 120 à répondre à l'invitation de la Mairie

et du CCAS. Après ce délicieux repas, Orphéane et son accordéon les a fait danser jusqu'en fin d'après-midi. Comme d'habitude, cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, et a permis à chacun de se retrouver et d'échanger.

NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Le 20 septembre dernier, nous étions une trentaine de personnes à participer à la matinée de ramassage de déchets. Un peu plus de 53 kg de déchets ont été collectés.



WORLD CLEANUP DAY

Une première fois, là où il est jeté

Dans les 15 jours qui suivent, il est canalisé par le vent, lessivé par les eaux de pluie et libère ses polluants chimiques dans les sols, vers les nappes... Ses effets sur la biodiversité sont attestés par une étude de l'Ineris. Les atteintes à la biodiversité sont attestées par l'étude de l'INERIS de 2017, qui préconise sa classification en déchet dangereux.

Une deuxième fois, arrivé à l'océan

La plupart des mégots jetés par terre rejoignent l'océan par le ruissellement des eaux de pluie et le lavage urbain. Ils peuvent être mangés par des oiseaux, des poissons, ou crustacés, qui les confondent avec de la nourriture et s'étouffent avec. L'acétate de cellulose des mégots se dégrade en micro-particules, absorbé par les micro-organismes, il intègre la chaîne alimentaire comme perturbateur endocrinien, ou s'agglutine à la soupe de magma plastique présente sur toutes les mers.

MARCHÉ



Cette année, la saison s'est clôturée par le marché du 21 novembre.

Cela fait maintenant 4 années que nous accueillons les producteurs et artisans locaux. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude pour leur fidélité et leur engagement, qui font de ce marché un lieu de vie et de partage.

Cette année, nous avons réussi à conserver une dynamique de 9 exposants en moyenne. Un merci particulier à l'association Renouer, qui enrichit cette édition avec son étal de légumes cultivés dans les jardins de Cheny.

Ces rendez-vous bi-mensuels sont devenus, pour beaucoup, un moment privilégié pour s'approvisionner en produits du terroir et de qualité.

La poursuite de cette aventure pour 2026 ne dépend pas que des producteurs, elle vous appartient également.



À vos agendas ! La reprise est fixée au **vendredi 6 mars 2026 à 16h30**, toujours selon la même fréquence : les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois.

REMISE DU PRIX DE L'INNOVATION DU SDEY

Dans le cadre du passage à l'éclairage public à LED, la commune de Perrigny a reçu le trophée de l'innovation du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne.



CAMÉRAS CHEZ LES PARTICULIERS



Peut-on mettre une caméra devant chez soi ?

Votre voisin peut installer une caméra de surveillance devant chez lui. Rien ne lui interdit de le faire. Il peut en mettre à l'intérieur de son domicile ou à l'extérieur, à partir du moment où seule sa propriété est filmée.

Les caméras installées ne peuvent filmer que sa propriété : l'intérieur du logement, le jardin, le chemin d'accès privé, ou encore la façade du domicile.

En revanche, **il est formellement interdit de filmer le domaine public** : la rue, un chemin communal, ou un parking public... Il en est de même lorsque le champ de vision de la caméra est orienté vers une voiture stationnée dans la rue.

Mon voisin a-t-il le droit d'orienter une caméra vers chez moi ?

Le respect de la vie privée est clairement mentionné à l'article 9 du Code civil : « Chacun a droit au respect de sa vie privée ».

La loi ne définit pas limitativement la vie privée. L'image d'une personne ou les photos la représentant sont par exemple des informations relevant de la vie privée. Elles sont donc protégées.

Si le Code civil ne précise pas expressément le cas des caméras de surveillance, les images prises par ces dernières peuvent porter atteinte à la protection de la vie privée lorsqu'elles filment des personnes à leur insu. Votre voisin ne peut pas orienter sa caméra chez vous. S'il le fait, il se rend coupable d'une violation de votre vie privée, par intrusion.

À l'inverse, il n'y a pas d'atteinte à la vie privée constituée si vous étiez au courant de l'installation et que vous ne vous y êtes pas opposé alors que vous étiez en mesure de le faire. Votre consentement est alors présumé.

Comment savoir si mon voisin filme chez moi ?

Si vous avez un doute sur le champ de vision de la caméra de votre voisin, notamment s'il filme ou non votre propriété, vous pouvez saisir les services de police ou de gendarmerie.

Source : Ministère de la Justice

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS DU FRELON ASIATIQUE

Le réchauffement climatique favorise la prolifération du frelon asiatique (*Vespa velutina*). Ce dernier est un insecte prédateur d'abeilles qui met en péril l'apiculture et également consommateur d'insectes autochtones utiles à la biodiversité.

Il peut être dangereux pour l'homme à l'approche d'un nid. Il n'a pas de prédateur naturel pour le moment. Afin de limiter la formation de nids, l'union nationale de l'apiculture française préconise la mise en place de pièges à proximité d'arbres ou arbustes mellifères en fleurs, de composteurs, d'anciens nids ou de points d'eau.

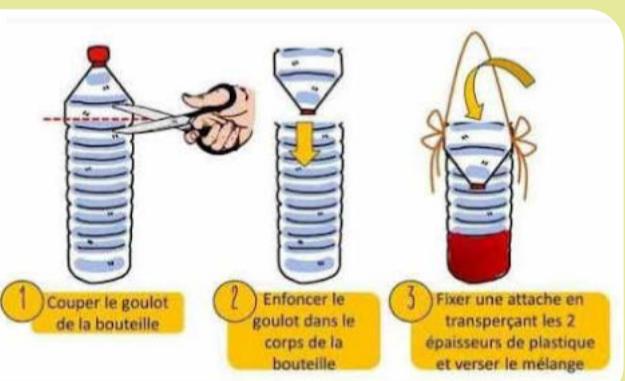
Vous pouvez l'acheter mais si vous aimez bricoler, il est possible d'en réaliser un :

- Couper en deux une bouteille en plastique.
- Insérer la partie avec le bouchon dans l'autre partie de la bouteille.
- Percer le bouchon d'un trou de 8 mm de diamètre (pour que seuls les frelons asiatiques puissent entrer).
- Percer aussi la partie basse de la bouteille, au-dessus du niveau du liquide. Ces trous, destinés à laisser passer l'odeur du mélange pour attirer les frelons, doivent être d'un diamètre de 6 mm (ces trous permettront aux autres insectes de s'évader).
- Verser à l'intérieur de la bouteille un mélange composé de :

- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc
- 1/3 de sirop de fruits rouges

- Installer le piège à une hauteur de 50 cm à 1m50 au soleil le matin d'avril à mai (période où les reines fondatrices sortent de l'hibernation). A renouveler tous les 8-10 jours maximum.

Vous pouvez vous documenter sur le site www.unaf-apiculture.info, menu « Nos engagements > Frelon asiatique ».



DES YOUTUBEURS À PERRIGNY



Le 27 septembre dernier, 2 streamers Byilhan et Nico, qui ont en moyenne 30 000 personnes sur leur live « Twitch » (plateforme de streaming en direct) sont passés par Perrigny au cours de la réalisation de leur défi de

rallier Paris, à pied, depuis Montpellier. Leur démarche contribue à soutenir des associations caritatives. Ils se sont arrêtés manger dans notre village.

EXPO PHOTO LPO

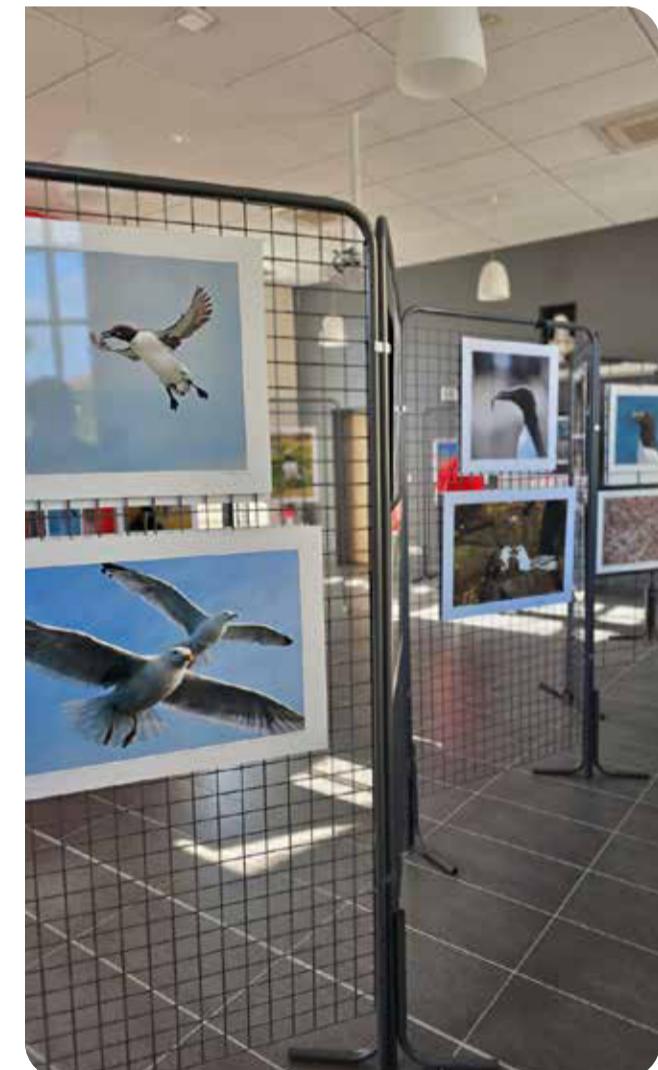
L'exposition photos organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux a rencontré un vif succès. Elle a attiré 172 visiteurs, parmi lesquels se trouvaient 24 résidents de la maison de retraite, ainsi que 28 élèves de maternelle et 48 élèves de l'école primaire.

Tout le monde est reparti enchanté par cette exposition, ébloui par les photos des oiseaux et ému par le film sur les renards.

Ils ont tous pu apprécier la qualité du travail des photographes et la patience nécessaire pour obtenir un tel résultat. Félicitations à Jean-Paul Leau et Jean-Marc Goutorbe et merci à eux de nous faire partager leur passion.

Cette exposition a eu lieu avec l'appui du Club Vivre Ensemble, et grâce à la mise à disposition de la salle des mariages par la Mairie.

A la demande de nombreux visiteurs, la LPO renouvellera cet événement en novembre 2026. En attendant, elle vous donne rendez-vous en juin prochain pour admirer le ballet incessant des hirondelles de rivage sur un site de la commune de Charbuy.



POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie

La société COLAS a réalisé les travaux de réfection de voirie pendant le mois d'octobre.

La route des Terres et Vignes, en bon état structurel mais relativement « faïencée », a bénéficié d'un traitement en bicouche gravillonné pour retrouver une bonne étanchéité et prolonger sa durée de vie. Pour rappel, la partie restant à rénover au sein de la zone commerciale des Bréandes est à la charge de la communauté de l'Auxerrois qui, a priori, prévoit de réaliser les travaux en 2026.

La rue des Vignerons, fortement sollicitée notamment par les bus de la communauté de l'Auxerrois, présentait de grosses déformations et fissures. Il était prévu de reprendre la totalité de la couche de roulement. Au décapage, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir le manque de structure sous cette voie par rapport au trafic qu'elle supporte. Ceci a expliqué les déformations constatées précédemment. Il a donc

fallu recréer une véritable structure avant de refaire la couche de roulement. Cela a évidemment entraîné un surcoût par rapport au montant initial prévu mais c'était indispensable pour obtenir un résultat pérenne. Les agents communaux ont terminé la remise en état des accotements.

En complément de ces travaux et pour bénéficier de la présence de l'entreprise, nous avons réalisé une purge en bas de la rue de la Côte de Bréandes où une partie de la voie commençait à s'affaisser à proximité d'une grille avaloir.

Montant des travaux :

Rue des Terres et Vignes :	26 202 € HT
Rue des Vignerons :	75 980 € HT
Rue Côte de Bréandes :	2 905 € HT
Soit au total :	105 087 € HT



Cimetière

La société Hautcoeur a installé notre 1^{er} columbarium au mois de septembre. Il dispose de 12 emplacements destinés à recevoir des urnes funéraires. Ce columbarium vient compléter l'offre des sépultures possibles au sein du cimetière communal (emplacement traditionnel,



cavurne, jardin du souvenir). Cet équipement répond à une forte demande actuelle, l'incinération étant de plus en plus pratiquée de nos jours. A cette occasion, le règlement du cimetière a été actualisé.



Plantations

Les plantations qui avaient été dérobées sur l'aménagement de la voie douce ont été remplacées. C'est la société Français qui a été missionnée pour un montant de 3 662 € TTC.

Les plantations n'étant pas couvertes par les assurances, le coût généré par ce médiocre larcin est de fait, à notre grand regret, entièrement supporté par la commune.



ENVIRONNEMENT

HORAIRES DE TONTE

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral réglemente les horaires de passage des tondeuses à gazon et autres engins à moteur.

Les jours ouvrés : 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30

Les samedis : 9h à 12h / 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h / 16h à 18h

ELAGAGE DES HAIES

Il est conseillé de tailler les haies avant le 15 mars pour ne pas perturber les oiseaux. Attention, évitez de tailler lorsqu'il gèle !

Concernant les haies non mitoyennes, les règles liées à l'entretien, à la hauteur et aux distances de plantation sont les suivantes :

- pour une haie d'une hauteur supérieure à 2 m, plantez à une distance d'environ 2 m de la propriété du voisin ;
- pour les haies inférieures à 2 m, la plantation doit en être espacée d'au moins 50 cm ;
- les haies doivent être entretenues par le propriétaire.

En revanche, toute haie faisant office de séparation entre deux terrains sera considérée comme mitoyenne. Dans ce cas, quelques obligations s'appliquent :

- l'élagage doit être effectué par les deux voisins, chacun de leur côté ;
- la hauteur de la haie est à déterminer d'un commun accord.



SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël aura lieu le jeudi 22 janvier 2026 à Perrigny. Chacun devra apporter son sapin au point de regroupement le plus proche de chez lui.

Pour que votre sapin soit accepté pour le recyclage, il doit être sans boule ni guirlande, mais peut être floonné et emballé dans un sac biodégradable.

Vous avez également la possibilité de le déposer en déchèterie à tout moment, notamment si la date de collecte est passée.



LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription fait l'objet d'une démarche volontaire du citoyen.

Pour que votre inscription soit effective pour les élections municipales de mars 2026, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie au plus tard le **6 février 2026**.



VIE SCOLAIRE

RENTRÉE SCOLAIRE

Cette rentrée scolaire 2025 s'est ouverte avec 74 élèves répartis entre les écoles maternelle et élémentaire.

Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Marie-José REY, enseignante en PS/MS les lundis et mardis, M. Nicolas HENNARD, en charge des PS/MS les jeudis et vendredis, ainsi que Mme Amandine DE MOLINER, enseignante des CP/CE1.

Mme Fabienne COTHENET poursuit ses fonctions de directrice de l'école maternelle et enseigne en GS, tandis que M. Xavier TERRIEN reste directeur de l'école élémentaire et enseignant auprès des CE2/CM1/CM2.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe enseignante et aux agents périscolaires pour leur engagement, ainsi qu'aux familles pour leur confiance. Ensemble, nous continuons de construire un cadre scolaire épanouissant, attentif aux besoins des enfants.



ÉCOLE MATERNELLE



Dans le cadre de la semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées), les élèves de maternelle ont été invités à la maison de retraite Mémoires de Bourgogne les 6 et 7 octobre.

Lundi 6, la classe de petite et moyenne section s'est jointe aux résidents pour confectionner un gâteau au yaourt que tous ont dégusté ensuite.



Mardi 7, la classe de grande section a pu faire de la gymnastique douce suivie bien sûr par un goûter partagé !

Ces rencontres intergénérationnelles ont eu beaucoup de succès auprès de tous.

ÉCOLE ELEMENTAIRE

Les élèves sensibilisés au compost

Les 6 et 7 novembre, deux animatrices de la Communauté de l'Agglomération de l'Auxerrois sont intervenues dans les 4 classes des écoles afin de sensibiliser les enfants au compostage. En classe, les élèves ont découvert la bonne recette pour réussir leur compost : un seau de matière verte (épluchures, déchets végétaux, déchets de jardins, certains déchets de maison comme du carton sans colle ni encre, etc...) pour un demi seau de matière marron (feuilles mortes, petites branches, paille, foin, etc...). Les élèves ont ensuite appris quels animaux se chargeront de dégrader ces déchets.

Deux bacs ont été installés à proximité de l'école, à côté du potager. Les élèves ont été formés par les animatrices pour savoir comment bien utiliser ces bacs : l'un sert de réserve pour la matière sèche marron, et l'autre sert au compostage. Les enfants sont désormais responsables du tri des déchets à la cantine et ils ont commencé à composter tout ce qui peut l'être.

Au printemps, le potager sera remis en ordre et cultivé. Le compost y sera utilisé pour nourrir le sol.



En particulier, pour 2025-2026 :

- permettre de réduire le reste à charge des parents pour la classe verte
- faire revenir le professeur de tennis pour les deux écoles
- participer aux sorties scolaires qui seront proposées par les équipes enseignantes

Sans oublier, le moment le plus important pour les enfants : la kermesse de fin d'année !

En cette fin d'année, l'ensemble des bénévoles de l'APEEP vous souhaitent de passer de bons moments en famille !



VIE ASSOCIATIVE

APEEP

Après une soirée de folie pour son traditionnel loto du 15 novembre, les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves des Écoles de Perrigny (APEEP) n'ont pas le temps de souffler ! Ils débordent toujours d'idées d'actions pour récolter des fonds.

Au programme :

- une commande groupée de sapins du Morvan proposée à l'ensemble de la commune, qui vient de s'achever,
- à venir sur le début d'année : une commande groupée de fromages et charcuteries du Jura.

Mais ne dévoilons pas tout, vous découvrirez la programmation en temps voulu ! Il suffit de suivre les diffusions sur Panneau Pocket et notre page Facebook.

Les fonds récoltés serviront à financer des activités pour les enfants des écoles maternelle et primaire.



SOURIS A LA VIE



3500 € pour Louane

Les 4^{eme} foulées du sourire ont eu lieu le 21 septembre au profit de Louane, enfant handicapée de 7 ans de Champlost.

Sous une pluie incessante de 7h du matin à midi, bénévoles, coureurs, marcheurs, signaleurs ont tenu leur place «trempés jusqu'aux os» testant leurs nouveaux vêtements !

Merci à eux ! La force et le courage pour une course de Souris à la Vie n'est plus à démontrer.

Nos partenaires habituels, la municipalité, nos 150 participants ont cette année permis de donner une somme non négligeable à Louane. L'achat du triporteur est en vue.

Le podium installé dans la salle des associations a récompensé les plus valeureux mais tout le monde est à féliciter.

Téléthon

Le Téléthon s'est déroulé début décembre comme chaque année. Nos membres ont aidé les enfants lors des différentes activités proposées par les enseignants le lundi 1^{er} décembre matin. Le samedi matin, une randonnée (5 à 8 km) et de nombreuses autres activités étaient au programme, avec vin chaud, confiseries et chocolats offerts à chaque participant. Le samedi après-midi, il y a eu un concert de la Chorale au Temps de l'Escale avec pour thème «Les Grands succès des années 80». Merci à toutes les associations qui ont participé ! Rendez-vous en 2026 sous les étoiles : Ronde de la pleine lune le vendredi 6 mars.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année entourée de vos proches.

PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70

L'Association Perrigny Années 60/70 propose une animation en soirée à Perrigny dans la salle des fêtes le samedi 31 janvier 2026 « Concert dansant avec le groupe Années 60 et + »

Comme chaque année, il se déroule dans une ambiance chaleureuse et joyeuse et attire une centaine de personnes. Nous avons également organisé le 27 septembre à Perrigny un loto qui a été très apprécié.

Un voyage en Alsace de 4 jours a été réalisé pour le plus grand plaisir des adhérents.

Le 20 novembre, le repas au Bowling a affiché complet.



SOIREE DANSANTE SAMEDI 31 JANVIER 2026

avec le Groupe Années 60 et +



Salle Polyvalente de PERRIGNY 89000
Ouverture des portes à 20 heures 30

Entrée 12 €

petite restauration sur place



Réservation :

Maryvonne Jacquemard 06.04.18.08.14 maryjeanci@sfr.fr
Nicole Travailleé 06.80.13.94.80 nicole.travaillee@orange.fr
Edith Carroué 06.32.25.77.35 edithcarroue89@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes a organisé son premier vide dressing adultes et enfants avec une bourse aux jouets et aux livres. Cette manifestation a eu lieu le dimanche 9 novembre 2025, au sein de la salle polyvalente de notre commune.

Nous avons eu 28 exposants et de nombreux visiteurs sur la journée entre 8h et 17h, avec une liste d'attente d'une vingtaine de personnes, qui auront peut-être la chance de pouvoir participer l'an prochain.

Les exposants sont très satisfaits de cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Le bilan est positif et les membres du bureau vont réfléchir pour améliorer et modifier certains points, qui viendront compléter le côté convivial et sympathique, pour le prochain vide dressing en novembre 2026.

Merci aux exposants, aux visiteurs et sans oublier les bénévoles sans qui cela ne serait pas possible.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 6 septembre dernier, s'est déroulé le 1^{er} forum des associations de notre village. 12 d'entre elles étaient présentes.

Même si le nombre de visiteurs n'était pas très important, tous les membres associatifs ont apprécié de se retrouver et de découvrir parfois les activités de chacune. Cette matinée s'est terminée par un moment festif où chacun avait apporté de quoi se sustenter. Tous sont d'accord pour renouveler l'opération l'année prochaine.



MINIPOUSS

Comme chaque année, nous avons organisé notre vente de chocolats de Noël, et comme à chaque fois, nous avons pu compter sur votre accueil et votre soutien à notre évènement.

Le samedi 13 décembre, à 15h, nous avons programmé avec Scène et Vision, un spectacle de Noël : Odin et l'horloge de Noël, puis pour nos adhérents, un goûter ainsi que la venue du Père Noël avec la distribution des cadeaux aux enfants. Tout ceci a été possible grâce à votre générosité, et nous ne saurons jamais assez vous en remercier.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour toutes questions concernant l'association, nos événements, n'hésitez pas à contacter :
Mme Kautzmann Vanessa, présidente des Mini-pouss (06.68.93.99.03)

VIVRE ENSEMBLE

Cette fin d'année a été marquée par des sorties particulièrement appréciées par nos adhérents.

Le 10 octobre, 61 personnes ont participé à la sortie au cabaret Le Diamant Bleu à Barville-en-Gâtinais. Puis, le 16 novembre, 50 participants ont découvert le Moulin de Claude François à Dannemois avec la visite du musée, un repas au restaurant et un spectacle animé par un sosie du chanteur accompagné de deux danseuses.

Notre repas de Noël du 14 décembre, animé par Ysolyne Trichot, rencontre toujours un vif succès et reste très apprécié. C'est également à cette occasion que nous célébrons les anniversaires de nos adhérents.

Dates à retenir pour le début 2026 :

- Assemblée générale le 19 février
- Repas de printemps le 29 mars



INSOLITE

LE RETOUR D'HÉRA, UNE HISTOIRE INCROYABLE

Même si l'histoire de la chienne Héra (de race springer spaniel) a été relatée dans plusieurs journaux télévisés et a fait l'objet de nombreux articles de presse, nous avons souhaité vous raconter la suite de cette aventure hors du commun.

Petit rappel :

En 2014, Héra a 2 ans et vit à Perrigny chez son maître Jean-Pierre Hérix. Un matin, début août, elle disparaît subitement.

Dans un premiers temps, son maître pense à une fugue et se lance dans une campagne d'affichage et de recherche dans les refuges, chez les vétérinaires, auprès des syndicats de chasse et tout autour de Perrigny, sans succès. Une petite annonce sur Le Bon Coin a permis d'atteindre 1200 vues, mais sans effet.

Il se résigne alors à émettre l'hypothèse que sa chienne Héra a été volée, et dépose plainte.

Après plusieurs semaines, il décide d'adopter un nouveau chien, tout en espérant que sa chienne Héra puisse être encore proche de son domicile.

Il gardait aussi l'espoir de la retrouver à l'ouverture de la chasse.

11 ans plus tard, un appel téléphonique inespéré :

Un matin du mois d'août 2025, Jean-Pierre bricole dans son garage lorsqu'il entend sonner son téléphone portable. Ne connaissant pas le numéro qui s'affiche, et pensant que c'est encore de la publicité, il ne décroche pas. Cinq minutes après, ce même numéro s'affiche, et il se décide enfin à décrocher.

C'est alors qu'il entend : « Police municipale de Sartilly-Baie-Bocage, je suis avec votre chienne Hera ».

Les retrouvailles :

Après avoir justifié à la Gendarmerie d'Auxerre qu'il avait déposé plainte pour vol et qu'il n'avait jamais abandonné sa chienne, il décide avec sa fille Laurence de partir très vite dans le département de la Manche pour la récupérer. Tout en étant très impatient de la retrouver, il appréhende ce moment : dans quel état va-t-il la retrouver ? Va-t-elle le reconnaître ? Comment va-t-il réagir ?

Il découvre, avec beaucoup d'émotions et de tristesse, ce que sa chienne a vécu durant ces 11 années de séparation (absence de soins, malnutrition, conjonctivite, état des mamelles révélant de nombreuses portées, laisse déchiquetée laissant supposer qu'elle était attachée...).

On lui explique ensuite comment la mairie de Sartilly-Baie-Bocage, le cabinet vétérinaire du village et surtout le policier municipal Walter Viadé se sont investis pour le retrouver.

Il est impressionné par le « comité d'accueil » : la gendarmerie et la presse (Ouest France, BFM) l'attendent de pied ferme.

Le héros (ou le héraut) de cette histoire :

L'histoire de la chienne Héra se termine bien grâce à la patience et la persévérance du policier municipal Walter Viadé.



Un individu a déposé la chienne Héra à la mairie en précisant qu'il l'avait trouvée sur un parking. Avant même que le policier municipal ait eu le temps de prendre ses coordonnées, cet individu avait disparu !

Il a alors emmené Héra chez le vétérinaire pour rechercher une éventuelle puce électronique.

Bingo ! La puce trouvée renvoyait au numéro de téléphone fixe et à l'adresse de Jean-Pierre. Mais après 18 tentatives d'appels sans succès, Walter Viadé tente de contacter le vétérinaire de Saint-Georges sur Baulche qui lui fournira son numéro de portable.

Retour à la maison d'Héra :

Les 2 premiers jours ont été assez compliqués.

Au départ, Héra était très peureuse et ne voulait pas rentrer dans la maison. Elle a été installée confortablement dans le sous-sol, mais a préféré vivre et dormir dehors dans le jardin sous les thuyas ou près du tas de bois. Jean-Pierre a alors décidé de lui construire une niche « 3 étoiles » avec isolation, qu'elle a adoptée assez rapidement.

Nombreux appels et sollicitations :

Le numéro de portable de Jean-Pierre ayant été publié par erreur dans un journal, un grand nombre de personnes touchées par cette histoire ont appelé afin de prendre des nouvelles.

Plusieurs chaînes de radio et de télévision l'ont également sollicité (TF1, France 2, BFM).

La médiatisation de cette histoire et de ces retrouvailles au bout de 11 ans provient du fait qu'il s'agirait à priori d'un record, le précédent cas de séparation ayant duré 7 ans.

Avec tous les articles de presse, Jean-Pierre a réalisé un véritable « presse book », qu'il aime ressortir pour revivre ces moments intenses avec ses proches.

Épilogue : Garder l'espoir !

Héra a désormais totalement récupéré et vit une paisible et heureuse retraite avec sa copine Naya et son maître.

Jean-Pierre se doutait évidemment que la probabilité de retrouver sa chienne un jour était minime... mais il avoue en chuchotant : « Je n'ai jamais voulu jeter ses papiers, ni le dépôt de plainte, ni les affiches d'avis de recherche... »

VIE du CONSEIL

Les comptes-rendus complets des séances du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la commune :

www.perrigny.fr

(rubrique « Votre mairie --> Les délibérations du CM »)

VIE de la COMMUNE

■ ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Sophia ANDRE THEODORE, née le 11/09



Ils nous ont quittés :

DELAPIERRE Jean, décédé le 16/06

MILLOT née CLÉMENT Yvette, décédée le 18/08

VIÉ née HUTIN Jacqueline, décédée le 30/08

FAUCHER née CAMPERGUE Anne-Marie, décédée le 10/09

LEMAÎTRE née CONÇALVES GALHARDO Marie-Thérèse , décédée le 10/09

EL OUEZ RHANI Ali, décédé le 24/09

NAUDOT née RICHY Marie, décédée le 06/10

THINARDON née GUERREY Annic, décédée le 18/10

PROTOIS Émile, décédé le 22/10

■ INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

le lundi de 8h00 à 12h00, les lundis, mercredis et vendredis de 14h00 à 17h30

Tél : 03.86.46.64.17

mail : mairiedeperrigny@orange.fr

Site internet : www.perrigny.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF

Les ordures ménagères sont collectées **le mardi matin en semaine impaire** et le tri sélectif **le mercredi matin en semaine impaire** (dans les 2 cas, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir si possible).

En cas de jours fériés qui peuvent perturber le ramassage, il faut alors se référer au calendrier de la communauté d'agglomération consultable et imprimable sur internet (<http://www.communaute-auxerrois.com>).

AVRIL :

3 : Marché des producteurs

12 : Bourse aux jouets de Perrigny
Animation Détente

17 : Marché des producteurs

19 : Concert de la Chorale
« Au Temps de l'Escale »

MAI :

1^{er} : Randonnée du 1^{er} mai

1^{er} : Marché des producteurs

8 : Cérémonie de l'armistice

15 : Marché des producteurs

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE :

31 : Réveillon (Comité des fêtes)

JANVIER :

10 : Vœux du maire

10 : Galette des rois de Perrigny et les années 60/70

31 : Soirée dansante de Perrigny et les années 60/70

MARS :

6 : Marché des producteurs

6 : Ronde de la Pleine Lune de Souris à la Vie

15 : Elections municipales (1^{er} tour)

20 : Marché des producteurs

21 : Loto des Minipouss

22 : Elections municipales (2^{ème} tour)

29 : Repas de printemps de Vivre Ensemble